

ÉCO

Trophées
des
Parcs naturels
régionaux

“ Vivons le développement durable ”

en partenariat avec



avec le soutien de



Mercredi 1^{er} mars 2006

Le 25 avril, des entrepreneurs d'un genre différent se rencontrent à Paris pour la première fois. Ils ont en commun d'être engagés dans une démarche de développement durable.

Dynamiques, innovants et responsables, ils ont été récompensés par des Éco Trophées décernés par les Parcs naturels régionaux dans lesquels ils travaillent. Parmi eux, un industriel de pointe qui a réduit sa consommation d'eau par dix et démultiplié sa productivité, un hôtelier qui fait de ses pratiques énergétiques et de la valorisation du patrimoine riche autour de son établissement un argument commercial, des agriculteurs qui diversifient leur production tout en contribuant à l'entretien de l'espace.

Ces entrepreneurs sont inscrits dans des territoires vivants qui ne sont décidément pas des réserves protégées, mais bien des espaces économiques où sont en train de s'inventer des formes d'activité qui conjuguent recherche de bénéfices, développement de l'emploi, et qualité de vie. Et c'est cela, le développement durable en acte. La combinaison de ces nombreuses initiatives et leur inscription dans des démarches de mise en réseau prouvent la capacité d'adaptation des acteurs des territoires ruraux aux enjeux économiques actuels et futurs. La Fédération des Parcs naturels régionaux a donc décidé de réunir ces entrepreneurs d'un genre nouveau à Paris, pour rendre possible la rencontre avec ceux qui font circuler les idées nouvelles qui vont changer l'économie et son rapport à la planète et à ses territoires.

Le 25 avril à 10 heures, une journée de rencontres et d'échanges aura lieu à L'Usine de Saint-Denis. Elle sera clôturée à 15 heures par la **remise des « coups de cœur » de l'Ademe et d'Alternatives économiques**, partenaires de l'opération.

Contacts Presse

Fédération des Parcs Naturels Régionaux,
Olivier André
9, rue Christiani
75018 Paris
tél. 01 44 90 86 20
fax 01 45 22 70 78
oandre@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Agence Cesam,
Germinal Pinalie
56, rue des Petites Écuries
75010 Paris
tél. 01 48 24 60 14
fax 01 42 46 34 82
germinal.pinalie@cesam.org

Sommaire

Paroles d'entrepreneurs, paroles de Parcs	3
Le rôle économique des Parcs	11
Les entrepreneurs sélectionnés	14

paroles d'Entrepreneur

MONTAGNIER TP

Parc naturel régional du Pilat

Un entrepreneur de travaux publics prend l'initiative de mutualiser le recyclage et la valorisation de déchets de chantiers.

Montagnier TP intervient depuis sa création en 1976 sur la région de Pélussin dans le domaine des travaux publics, pour les travaux de voirie, de réseaux d'assainissement, d'adduction d'eau et de terrassements. Sa notoriété et ses références en font une entreprise reconnue et bien ancrée dans le tissu local notamment auprès des collectivités du secteur.

L'entreprise garantit à ses clients une procédure d'assurance qualité certifiée. Sa croissance est régulière : 1,4 M€ de CA en 2000, 1,6 M€ en 2001, 1,9 M€ en 2004. Elle emploie actuellement 25 personnes.

Comme certains de ses collègues et concurrents, son dirigeant M. Montagnier s'est préoccupé depuis plusieurs années des conditions de recyclage des rebuts, déchets et gravats issus des travaux de démolition et des chantiers du BTP. En 1997, une étude réalisée par le BE GIRUS, en partenariat avec l'Ademe, le Parc du Pilat, la région Rhône-Alpes et le Conseil général de la Loire a permis de faire de l'activité recyclage une véritable activité complémentaire s'intégrant dans la stratégie de développement de l'entreprise.

La structuration de l'activité « recyclage » s'est traduite par l'acquisition d'un matériel mobile de criblage-concassage qui permet, soit de travailler sur le site de l'entreprise à partir d'une plate-forme de regroupement des déchets, soit sur un chantier, les déchets produits étant directement recyclés en fonction des besoins du chantier (sous-couche routière ou remblaiement de tranchée, par exemple). Cette activité se traduit également par l'organisation, sur la commune de Pélussin, d'une plate-forme de regroupement des déchets de chantiers qui peut accueillir les rebuts d'autres entreprises locales en vue de leur recyclage. La société recycle environ 30 000 tonnes par an. D'un point de vue environnemental, cette organisation permet une meilleure gestion des déchets des entreprises locales, la diminution des achats de produits de carrières, la diminution des transports par camions et leurs incidences sur la sécurité, le bruit et la pollution atmosphérique.

La gestion et le recyclage des déchets de chantiers ne sont pas entrés dans les moeurs ni des entreprises ni des maîtres d'ouvrage et malgré des textes réglementaires assez précis, il est rare de trouver des spécifications en matière de gestion de déchets dans les appels d'offre, y compris publics. C'est pourquoi, le Parc du Pilat, M. Montagnier et les partenaires institutionnels ont lancé depuis fin 2005 une opération visant à structurer la gestion des déchets de chantiers à l'échelle du territoire du Parc et à sensibiliser les acteurs locaux (entreprises, collectivités, maîtres d'ouvrages, maîtres d'oeuvre, architectes...) sur cette question.

paroles de Parc

Didier Lazzareschi : « La volonté des élus lors de la création du Parc naturel régional du Pilat a été d'assurer un développement équilibré entre les composantes économiques et les composantes environnementales. Le cas du Pilat est assez représentatif de cette cohérence qui existe entre "la nature" et "l'économie" : historiquement, toute une industrie utilisant l'eau comme source d'énergie s'est développée au XIXème siècle ; de la même façon, l'exploitation forestière s'est développée à partir des besoins de bois d'étayage de galeries du bassin minier de Saint Etienne. Ce développement économique s'est accompagné d'une structuration sociale qui traduit encore aujourd'hui une identité territoriale chez les habitants du Parc. »

paroles d'Entrepreneur

GARAGE DELETTRE AU TRAIT

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Un garage en bord de Seine prend de la valeur en devenant un modèle dans la lutte contre les pollutions diffuses.

On pense généralement qu'un garage, c'est sale et polluant, et qu'un patron de garage, c'est quelqu'un qui ne peut que redouter les nouvelles normes de dépollution qui vont entrer en vigueur. Voilà deux idées reçues que le Garage Delettre, situé sur la commune du Trait, peut aider à combattre. Même si ça ne saute pas aux yeux du visiteur de prime abord, le garage Delettre est aujourd'hui une entreprise propre et responsable. Et c'est dans son intérêt que M. Delettre s'est engagé dans une démarche de développement durable.

À la question « Avez-vous eu peur lorsque le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande est venu vous proposer un pré-diagnostic environnemental ? », Mme Gouel, salariée du garage, répond tout simplement par la négative. « Au contraire, nous avons été soulagés : nous n'allions pas devoir faire face à tout ça tout seuls ». Le soutien et l'accompagnement assurés par le Parc ont été décisifs dans la réalisation des nouveaux équipements.

Situé non loin de la Seine, le Garage Delettre a des activités de lavage de voiture et de distribution d'essence qui pourraient être des sources de pollution diffuse. Désormais, toutes les eaux de ruissellement sont recueillies et pré-traitées avant leur rejet dans la nature. De même, le sol de tous les ateliers du garage est en peinture étanche pour éviter les infiltrations, et la conception des parties ouvertes empêche le déversement accidentel d'huiles ou autres liquides polluants

Les émanations de vapeurs de carburant sont massives lorsque l'on remplit les cuves de la station service. Désormais celles-ci sont récupérées pour épargner l'atmosphère, et de même les solvants utilisés dans la cabine de peinture ont été remplacés par l'eau, grâce à de nouvelles substances respectueuses de l'environnement.

Cette démarche de développement durable n'est pas qu'une série de travaux et d'investissements,

c'est aussi un enjeu de management pour cette entreprise de 11 salariés.

Rien de durable ne se construit sans participation volontaire des acteurs. Dans un garage, si les employés ne trient pas leur déchets, personne ne le fera à leur place. Parce que la diminution de l'impact environnemental de l'activité du garage s'est traduit par une amélioration concrète des conditions de travail de chacun, l'adhésion au projet a pleinement fonctionné, et la productivité est au moins aussi bonne qu'avant. L'effort de l'entrepreneur a été continu, la volonté est de ne jamais s'en tenir à ce qui a été fait. La gestion des déchets a été la première étape vers une véritable gestion environnementale.

Le fait d'avoir apporté petit à petit des solutions à tous les problèmes environnementaux, afin d'être au point sur tous les aspects réglementaires, valorise l'outil économique, notamment dans la phase toujours critique de transmission-reprise : une entreprise qui ne serait pas aux normes, avec donc des investissements à faire et des problèmes de sols pollués par exemple, aurait un gros problème de pérennité. Ce n'est pas le cas du Garage Delettre, qui travaille avec le Parc.

paroles de Parc

• Bruno Gemin : « Dans le contexte industriel de la Basse-Vallée de Seine, marqué par l'industrie pétrochimique entre les agglomérations du Havre et de Rouen, la création du Parc des Boucles de la Seine Normande (35 communes en 1974) s'est inscrite dans une histoire économique ancienne. En complément d'un tissu rural d'entreprises artisanales et d'exploitations agricoles, le territoire a hérité de sites industriels importants dont il demeure des témoins dans les secteurs de l'aéronautique et de la chaudronnerie (chantiers navals). Le Parc a bien une vocation de "coupure verte", avec un patrimoine riche mais fragile au plan naturel (zones humides) et culturel (bâti et histoire), ce qui justifie le classement du territoire en Parc. Mais le territoire d'un PNR est avant tout vivant, avec ses habitants et ses entreprises, et l'objectif du Parc est bien d'orienter leur développement afin de limiter leur impact environnemental et non pas de contraindre les activités économiques sur le territoire, ce qu'il n'a d'ailleurs pas le pouvoir de faire réglementairement. Cette approche figure dans les orientations que les élus ont choisi de mettre en avant dans la Charte du Parc et l'on peut constater que le territoire s'élargit aujourd'hui à 72 communes et 2 villes-portes ».

paroles d'Entrepreneur

LE MOULIN DE LA FONT DU CIEL

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Un artisan d'art fait école dans le recyclage des déchets de bois en papier.

Helmut Frerick, artiste-papetier et propriétaire du Moulin de la font du ciel, pratique les techniques artistiques de fabrication du papier depuis plus de 25 ans. Ses oeuvres ont été exposées en Europe et ailleurs, et font partie de collections publiques. Helmut Frerick est un botaniste parmi les artistes du papier. Ses objets, sculptures et installations naissent de papiers faits à base de plantes qu'il récolte pendant ses promenades dans les Monts d'Ardèche.

Helmut Frerick : « Mon installation en Ardèche méridionale a été un coup de coeur - la lumière et le climat méridional, une nature abondante, la chance d'avoir une source d'eau non-calcaire, "la font du ciel", qui me garantit une bonne qualité du papier, et quelques dizaines de mûriers abandonnés, témoins de l'histoire agricole du site et qui fournissent de bonnes fibres végétales.

« Je suis passionné par le papier, un matériau qui m'a permis de me passer successivement des différents matériaux de peinture classique, mon point de départ artistique. Alors, pour mes peintures en papier coloré, j'obtiens les différentes couleurs par un choix de fibres végétales. Les solvants et diluants sont remplacés par de l'eau pure. Elle nettoie, rince et dilue les fibres. Un excès de matières premières à la création ne pose plus de problèmes d'élimination - il peut être composté. J'utilise au maximum des matières de la région, comme les fibres de plantes endémiques, la pierre, le bois. Je consacre mes trajets à la recherche des éléments pour mes oeuvres.

« Pour être utilisées dans la fabrication de papier, les fibres demandent une cuisson initiale dans un liquide alcalin, une lessive. J'ai cherché des alternatives à la soude caustique et d'autres alcalins avec moins d'impact sur l'environnement. Nos ancêtres se servaient des cendres de bois pour laver leur linge. Mes premiers essais se sont avérés prometteurs. Le pH de la lessive, donc son degré d'alcalinité, est suffisamment élevé pour extraire les impuretés des fibres. Une bonne coïncidence dans cette démarche était l'établissement d'une

boulangerie bio dans notre village, produisant des "déchets précieux" sous forme de cendres de bois. En cherchant le pain, je récupère les cendres. Les boulangers et le papetier sont alors contents. Après l'utilisation des cendres, elles sont dispersées sur nos faïsses (terrasses) pour réduire l'acidité de nos terrains. »

Le Moulin de la font du ciel, centre d'enseignement artistique de réputation internationale, est aujourd'hui une entreprise qui se développe, et qui a été récompensée par un prix « innovation et expérimentation » lors de l'édition 2005 des Éco Trophées du Parc.

paroles de Parc

Jean-Philippe Simonnet : « La stratégie retenue par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche est non seulement de faire en sorte que les jeunes restent au "pays" ou y reviennent après leurs études, mais aussi d'accueillir de nouveaux actifs, salariés ou créateurs d'activités basées sur les richesses et les ressources locales (agriculture, agri-tourisme, métiers du bois, sports de pleine nature, randonnée, métiers de l'environnement, métiers d'art, de la culture, télétravail, métiers de la communication et des TIC). C'est en insistant sur la qualité de notre environnement, considéré comme un atout de développement et comme image d'espace économique de qualité, que nous pouvons attirer et fixer de nouvelles populations. Celles-ci vont profondément changer la structure de notre tissu économique dans les années à venir, sur des niches d'activités spécifiques, des produits à haute valeur ajoutée, des services innovants à la population, des activités culturelles et touristiques nouvelles. L'attrait du territoire semble se confirmer, si l'on se réfère à l'augmentation régulière du nombre de demandes spontanées de candidats à l'installation qui parviennent au Parc. »

paroles d'Entrepreneur

SNECMA SERVICES

Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse

Une usine de moteurs d'avions instaure un partenariat durable avec ses riverains pour une meilleure cohabitation.

Une grande usine, ce n'est pas un voisin sans histoire, surtout quand il était là avant vous. Construite en 1990 dans une zone aux confins du Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse, SNECMA Services est une unité de 2 800 employés du Groupe SAFRAN, spécialisée dans la réparation de moteurs d'avions. Dans les années qui ont suivi sa construction, une zone pavillonnaire s'est construite après un redécoupage territorial dans son environnement immédiat. En 2002, à la suite d'une enquête publique, simple routine juridique, SNECMA Services a brutalement découvert que son activité n'était pas sans impact. Si la création d'une nouvelle cabine à plasma a servi d'objet à toutes les controverses, et entraîné une mobilisation sans précédent des riverains de l'usine, l'affaire a surtout montré à ses responsables qu'ils n'avaient eu jusqu'alors aucun contact avec ceux-ci.

« Développer nos relations pour mieux vivre ensemble ». Tel est le nom du programme de communication mis en place après la confrontation, justement pour inverser la tendance, sortir de l'opposition frontale et rendre possible l'échange. Quelques mois après l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, la création d'un nouvel équipement au nom mystérieux a créé l'inquiétude chez ceux qui vivaient près de SNECMA Services, qui s'est vite transformé en panique. Mais cette panique a permis de révéler une série d'incompréhensions et de représentations fausses, mais aussi des problèmes de voisinage bien réels. La politique de transparence et la volonté d'aller au contact du public ont changé la situation.

Le site industriel avait toujours été « aux normes », mais le manque de communication concrète avec son environnement immédiat a bien failli lui poser de graves problèmes de développement, entre autres par les procédures judiciaires intentées par des voisins inquiets. Depuis 2002, la direction de l'usine est allée très loin pour améliorer les rapports avec les riverains. Les nuisances bien réelles qu'elle n'avait jusque là pas pris en compte portaient essentiellement sur le bruit.

800 000 euros ont été dépensés en études, pour mettre en place un plan d'émission de bruit qui rende possible l'activité de l'usine dans un environnement périurbain. Signalétique anti-bruit, remplacement ou insonorisation des équipements trop bruyants, nouvelle organisation des livraisons évitant les nuits et les week-ends, beaucoup a été fait pour diminuer le bruit généré par l'usine. Exemple typique de ce qui n'aurait pas été possible sans un dialogue avec les associations de riverains et les élus : l'orientation des conduits bruyants tient compte au mieux de la position exacte des habitations autour du site. Les regroupements défensifs sont devenus des partenaires dans l'élaboration d'une relation durable de cohabitation entre un lieu où se développe une activité industrielle de pointe et des lieux de vie.

La volonté de mieux faire, d'aller toujours plus loin dans une démarche environnementale s'est traduit par le renouvellement du label ISO 14001 en novembre dernier, qui est devenu un critère de choix positif pour les clients de SNECMA Services.

paroles de Parc

Olivier Sanch : « La population active du Parc est estimée à 22 000 actifs (48% de la population totale du Parc). Le taux de chômage est lui estimé à 6,7 % (inférieur de 2 points à la moyenne départementale). Ces pourcentages plus favorables que sur les autres Parcs naturels régionaux peuvent s'expliquer par le caractère périurbain du territoire du Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse. Néanmoins, les problématiques liées à l'implantation d'entreprises sont tout aussi compliquées à résoudre que dans d'autres secteurs ruraux car la pression foncière qui s'exerce sur le territoire du Parc (proximité avec la capitale, cadre rural et patrimonial attractifs pour les promoteurs immobiliers) et l'exiguité des sites à vocation économique, rendent les implantations économiques souvent difficiles. Mais s'implanter sur le territoire d'un Parc périurbain comme celui de Haute-Vallée de Chevreuse, quand on est une entreprise, c'est choisir un territoire qui a su conserver son identité rurale et patrimoniale forgée par des siècles d'agriculture, de sylviculture et de traditions royales. C'est privilégier un environnement de qualité pour exercer son activité professionnelle à 40 km de Paris. »

paroles d'Entrepreneur

HÔTEL-RESTAURANT DU PONT DE RAFFINY

Parc naturel régional Livradois-Forez

L'énergie solaire alliée à une gestion imaginative de l'électricité font faire des économies à des hôteliers auvergnats.

Le tourisme est une activité essentielle en France, et la richesse des paysages y participe beaucoup. Le développement de l'industrie hôtelière est donc à la fois un bienfait et un enjeu pour la qualité même des territoires. En effet, un hôtel aujourd'hui doit être une entreprise responsable, et l'Hôtel du Pont de Raffiny en est un bon exemple.

Lorsqu'ils montent l'affaire en 1990, dans un lieu situé au sud-est du Parc du Livradois-Forez, en lisière des départements du Puy-de-Dôme, de la Loire et la Haute-Loire, Mme et M. Beaudoux décident de concevoir un hôtel respectueux de l'environnement préservé qui l'entoure. La montagne, l'eau de l'Ance et l'air pur sont aussi des atouts commerciaux. Originaires de la région, ils privilégient des solutions durables dans la construction de leur outil de travail.

Mme Beaudoux : « La piscine est chauffée par une pompe à chaleur, et le chauffage électrique des chambres est géré par un ingénieux système d'interrupteurs. Le tableau des clés contrôle à distance l'allumage et l'extinction des convecteurs, et de même des capteurs les coupent dès que l'on ouvre les fenêtres. Tout ceci pour éviter toute consommation électrique inutile. Par ailleurs, il nous est apparu évident qu'il fallait utiliser le soleil, énergie inépuisable, renouvelable et propre. »

M. Beaudoux : « L'Hôtel du Pont de Raffiny a une clientèle à la recherche d'une nature préservée, qui séjourne essentiellement les week-ends, et en été. Ainsi 60 % de l'activité de l'exploitation se fait entre juin et septembre. Durant cette période, il y a une demande nettement accrue en eau chaude. On arrive à 10m³ consommés par jour, dont 30 % d'eau chaude. Nous avons demandé une étude à la société Clipsol d'Aix-les-Bains, qui a réalisé un chauffe-eau solaire de grande capacité. Un panneau de 12m² avec système d'échange de chaleur fournit toute l'eau chaude nécessaire. Aujourd'hui, le 3 novembre, elle est à 41°C. »

L'entreprise emploie aujourd'hui deux personnes à plein temps en plus d'eux-mêmes, et les différentes économies en électricité et en gaz propane devraient permettre de rentabiliser ces investissements (aidés par l'Ademe) en 4 ou 5 ans. Quant au gain en image, à l'heure où le public est de plus en plus soucieux de l'impact environnemental, il n'est pas encore quantifiable, mais l'on sait aujourd'hui que les touristes des pays du Nord ne sont plus les seuls à choisir un hôtel sur ce type de critère.

paroles de Parc

Étienne Clair : « La création du Parc naturel régional par les élus locaux du Livradois Forez s'est fait dans un contexte de crise des activités économiques locales. Les petites communes se sont regroupées pour apporter une réponse politique à la crise. Ce territoire rural, riche d'un patrimoine culturel, architectural, naturel et paysager, de savoir faire rares, doit utiliser ses atouts pour assurer son développement. Le Livradois-Forez a choisi de miser sur ses avantages comparatifs, qui lui paraissent être une clé de son avenir dans le contexte général de l'évolution de la demande sociale. L'objectif des élus du Parc est donc le •renouvellement de son tissu économique, enraciné dans l'histoire et la culture locales, composante de son identité. Celui-ci a réussi à se maintenir, jusqu'à aujourd'hui, au-dessus d'un seuil critique malgré des pertes d'emplois. Comme tout tissu vivant, il est nécessaire qu'il se régénère en permanence, renouvelle ses activités, évolue. La condition déterminante pour assurer ce renouvellement est l'envie des acteurs économiques, actuels et futurs, de vivre dans cette région en reprenant ou en créant une activité : soit pour y rester ou y revenir, soit pour s'y installer lorsqu'ils n'en sont pas originaires. »

paroles d'Entrepreneur

GAEC LA GRANDE PRAIRIE

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Une ferme angevine prouve que l'agriculture extensive rapporte en même temps qu'elle préserve les paysages.

Le GAEC (Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun) La Grande Prairie est l'aboutissement d'une longue histoire agricole : l'exploitation appartient à la même famille depuis 7 générations (achat en octobre 1867), et a connu plusieurs phases d'agrandissement, puis la création du GAEC en 1996. Les co-gérants actuels sont Mme et M. Jean-Jacques Rousseau, et leur fille et gendre Mme et M. Fontaine.

C'est une exploitation de 185 ha en polyculture-élevage. Environ 70 ha sont réservées aux cultures (céréales, vignes et légumes) ; le reste des terres est en prairies, certaines inondables. L'élevage assure d'une part une production laitière (vaches Holstein) et d'autre part une production de viande (vaches limousines) pour laquelle le GAEC bénéficie du label « Blason prestige ». Le GAEC fait aussi partie d'un groupement de producteurs qui a un contrat commercial avec l'enseigne Carrefour. M. et Mme Rousseau vont parfois participer à des temps de promotion et de rencontre avec les clients, au sein de ces magasins.

Il s'agit ici d'une biodiversité « ordinaire ». C'est le terme consacré qui désigne la biodiversité qui vit naturellement autour de l'homme et de l'espace qu'il utilise. Cependant cette biodiversité n'est plus si ordinaire que cela, car l'intensification de l'agriculture depuis les années 50 a fait considérablement régresser ce type de bocage alluvial humide. Les zones humides régressent énormément en France, elles ont été divisées par deux en cinquante ans. Le GAEC La Grande Prairie permet le maintien d'un bel îlot de biodiversité et d'un élément de paysage remarquable dans un secteur qui a subi un remembrement en 1988, et ses habituelles conséquences en termes d'arrachage de haies. À l'époque, Mme et M. Rousseau se sont opposés à l'association foncière de remembrement et ont négocié, arbre par arbre, haie par haie, des échanges qui ne se pratiquaient pas alors. Leur volonté a permis de préserver cet îlot bocager, et leur exploitation ne s'en porte pas plus mal, bien au contraire.

L'exploitation de la Grande prairie est localisée au sein d'une Zone d'Intérêt Majeur (ZIM) d'un point de vue écologique. Elle est caractérisée par la présence de prairies à orchidées et fritillaires, espèces protégées. Ces prairies s'insèrent dans un réseau hydraulique important où l'on trouve de nombreux ruisseaux et canaux secondaires. Le GAEC de la Grande Prairie, par son choix de système de production, assure donc la préservation de ce système bocager. En outre, le GAEC s'assure un revenu complémentaire avec la vente de bois de chauffage. De telles pratiques permettent une optimisation de l'utilisation de la ressource bois-énergie tout en la respectant et en garantissant sa durabilité et sa disponibilité.

paroles de Parc

Sylvie Nicolas : « Face aux nombreux intervenants qui oeuvrent de façon classique pour la création, le développement, la transmission des entreprises, la formation des acteurs économiques, notre Parc se positionne très clairement sur une mission d'appui à la prise en compte des exigences environnementales, de préservation des ressources naturelles, de valorisation des savoir-faire présentant un intérêt territorial. En effet, si les entreprises respectent la réglementation en vigueur, si elles l'anticipent en réfléchissant à leur mode de production, à la maîtrise de leurs impacts négatifs, elles assurent leur pérennité, leur possible transmission dans le futur. Sur notre territoire, les emplois ruraux se sont adaptés aux nouvelles techniques dans l'agriculture, l'artisanat et pas seulement dans l'industrie. De nouveaux besoins ont généré de nouvelles formes d'emploi dans les services notamment. La vie économique n'est donc pas figée y compris dans un Parc ! »

paroles d'Entrepreneur

EURO-CALISCE

Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Un ancien bûcheron normand crée une entreprise d'élagage «-de pointe-» et valorise ses déchets.

Un bûcheron à qui son médecin a interdit d'utiliser une tronçonneuse et qui rebondit en créant une entreprise d'élagage spécialisée et de recyclage et valorisation des déchets-bois, telle est l'aventure d'Alain Carle, fondateur de EURO-CALISCE. Avec un chiffre d'affaires en progression depuis sa création, l'entreprise réalise des chantiers sur des sites particulièrement sensibles ou difficiles. Il s'agit de faire que les arbres bénéficient de soins qui préservent leurs équilibres propres dans le respect de leur anatomie et de leur physiologie, comme de leur environnement. Ce sont des travaux de taille d'arbres âgés, précieux, remarquables ou historiques, mais aussi d'arbres de ville, de bords de route ou de chemin de fer, de haies bocagères ou mitoyennes, de lieux publics, de jardins, etc. La société pratique également l'expertise et le diagnostic phytosanitaires des arbres. Propriétaires publics et privés, communes, collectivités, entreprises, paysagiste et exploitants forestiers font appel à EURO-CALISCE.

Alain Carle : « Avec cette nouvelle entreprise, j'interviens sur un marché ciblé, au niveau d'exigence élevé, qui demande de la technicité et de la qualité. J'ai également changé mon mode de management. Par ailleurs, il n'existe pas de formation suffisamment longue et complète pour maîtriser la spécialité de « taille douce ou raisonnée » qui fait notre différence. Seules l'expérience et la pratique permettent de l'acquérir. Aussi, j'investis dans mon équipe, réduite par choix, en la formant à mon état d'esprit, à la vision que j'ai de ce métier. Le but, c'est que l'on ne puisse pas voir que l'arbre a été taillé. »

En plus de l'intervention spécialisée sur les arbres fondée sur les découvertes du professeur Shigo de l'Université de Durham aux Etats-Unis, Alain Carle a inventé et innové dans le domaine de la valorisation des déchets-bois, et obtenu un brevet (n°96 01114) pour sa technique de taille douce et de récupération des produits de l'élagage.

Entrepreneur soucieux de s'intégrer dans un territoire où l'arbre est intimement lié à l'histoire des hommes, Alain Carle organise pour les plus jeunes « l'arbrinisme », des activités ludiques de découverte des arbres et de leur monde. Le bois est l'un des éléments forts de l'identité du Parc des Marais du Cotentin et du Bessin, pionner dans la mutualisation de cette ressource renouvelable, et il est bien logique d'y retrouver des entrepreneurs de pointe engagés dans une démarche de développement durable.

paroles de Parc

Éric Dujardin : « À la différence des Parcs nationaux, les Parcs naturels régionaux reposent sur une démarche originale qui peut se résumer par la formule suivante "construire un projet de développement sur un socle d'environnement". La démarche du Parc présente donc la particularité de s'appuyer sur la valeur environnementale d'un territoire pour inciter le développement des activités (savoir-faire locaux, valorisation de ressources locales...). Cette différence d'approche de projet de développement s'exprime par la recherche permanente d'un équilibre entre Développement et Environnement. L'économie locale se démarque par une forte dominante de l'agriculture qui occupe encore aujourd'hui 10 % des actifs et de l'industrie agro alimentaire avec des entreprises de transformation du lait (des entreprises renommées comme Isigny, Réo....) et des produits du maraîchage et de la mer (avec notamment la marque Florette). Le second secteur d'activité est le BTP qui concerne un tiers des entreprises. L'attrait du territoire du Parc pour une entreprise réside dans la qualité globale environnementale (paysage, habitat, qualité de vie..). C'est l'ensemble de ces facteurs combinés qui permet une offre différenciée par rapport aux autres territoires. »

paroles d'Entrepreneur

DAILLOT S.A.

Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Un artisan du meuble éducatif crée une industrie locale, modèle social et environnemental.

En 1975, Monique et Jean-Jacques Daillot créent leur entreprise artisanale de fabrication de meubles pour les petits sur mesure et de jouets en bois. Les premières réalisations « d'espaces de vie » dans les classes maternelles, pour les enfants de 2 à 4 ans voient le jour en 1984 : c'est un travail de création d'un outil pédagogique nouveau, réalisé avec l'aide de pédagogues et de psychomotriciens, sur la base des recherches montrant l'importance du mouvement dans le développement de l'enfant. En 1991 la société artisanale se transforme en société anonyme, l'entreprise compte alors 20 salariés. Aujourd'hui, Daillot, c'est 40 salariés, acteurs d'un projet d'entreprise participative, une présence commerciale sur toute la France et une activité à l'export pour 12 % du chiffre d'affaires de 15 millions d'euros.

Jean-Jacques Daillot : « Notre philosophie s'est construite sur des convictions fortes, avec une attention portée autant à la composante sociale qu'à la composante économique de l'entreprise avec un objectif clair : créer des richesses pour les redistribuer. Richesses financières, conditions de la pérennité ; mais aussi richesses sociales, parmi lesquelles l'emploi, les conditions de travail, le temps libéré, la mise en valeur des compétences et des qualités de chacun, l'engagement dans les actions locales d'insertion des personnes en difficulté. »

Président de la communauté de communes du Val de Galilée, Jean-Jacques Daillot est fier de son territoire et de son passé minier. Là où on l'on extrayait le plomb et l'argent au 17^{ème} siècle pour battre monnaie, là où les industries du textile ont laissé des friches industrielles, il travaille avec d'autres à redynamiser la région à travers le renouveau de la filière bois traditionnelle. L'ancien activiste des années soixante concrétise ses vieux slogans : vivre et travailler au pays devient une réalité dans sa société où la direction collégiale coopère avec des équipes de travail organisées autour de pratiques d'auto-contrôle et de partage des responsabilités, ou de co-gestion du temps de travail.

Le souci de l'environnement, du lien social et de l'insertion - 20 % des employés sont d'anciens du textile en situation de retour à l'emploi - anime ce chef d'entreprise responsable qui a investi 128 000 euros dans un système de chaufferie au bois qui lui permet de valoriser ses déchets, et d'économiser 12 000 litres de fioul par an. De même l'extension des locaux de l'entreprise, c'est-à-dire l'ajout de 1000 m² à la ferme d'origine a été réalisée en bois local en respectant des principes de qualité environnementale, en préservant les vergers alentour. L'entreprise Daillot S.A. s'est vue attribuer la marque nationale « Produit du Parc » en 2001, pour sa volonté d'allier le respect de l'environnement, l'activité productive et l'enracinement dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges. L'Éco Trophée, qui lui a été décerné, récompense l'ensemble de ces efforts d'innovation et d'engagement social.

paroles de Parc

Catherine Bohème : « Le Parc des Ballons des Vosges hérite d'un passé économique marqué par la pluri-activité : filière bois, agriculture, viticulture, industrie (textile, granit, chimie, métallurgie...). L'homme a toujours été étroitement lié à la nature, la réalité de l'ouvrier paysan dans les mentalités a toujours forgé ce souci d'économie, de respect et d'attachement au territoire. La qualité environnementale d'un territoire devient un argumentaire d'installation. Les chefs d'entreprises que nous rencontrons parlent d'attachement au territoire et d'intérêt pour le cadre de vie. La montagne Vosgienne est également un espace de loisirs et détente très prisé, favorisé par l'aménagement de voies d'accès dès la fin du XIXe siècle avec des sommets aujourd'hui accessibles aux véhicules. On constate aujourd'hui l'installation de micro - entreprises locales qui misent sur l'innovation environnementale et les services adjacents : bureau d'études, fabrication de produits biologiques d'entretien, culture biologique, Gestion Technique de Bâtiments, et construction bois en démarche HQE. »

Le rôle économique des Parcs

La mission de développement économique des Parcs naturels régionaux

Les Éco Trophées

Les Parcs naturels régionaux sont par définition, c'est inscrit dans les chartes qui les fondent, des lieux d'expérimentation. Parce que leur méthodologie est l'action en réseau, la mise en contact transversale des acteurs d'un territoire, les Parcs ont su organiser la rencontre entre des entrepreneurs et ceux qui pouvaient les conseiller et les accompagner dans la mise en œuvre d'un management environnemental. Les PNR considèrent que s'ils n'ont pas le pouvoir de contraindre, ils ont le devoir de convaincre : toute leur action auprès des collectivités territoriales, des institutions et organismes publics ou privés situés dans les Parcs se fait par l'incitation, la proposition et la concertation.

Les chargés de mission des Parcs arpentent donc leurs territoires et proposent aux entrepreneurs des pré-diagnostic environnement. Ils assurent ensuite le suivi des changements avec l'entrepreneur, rencontrent avec lui les administrations, les experts et les partenaires qui lui permettront de réaliser son projet de management environnemental. C'est sur la base de cette connaissance intime des réalisations en la matière et pour promouvoir ces démarches que les Parcs ont lancé les Éco Trophées.

Il s'agit de récompenser les entrepreneurs engagés dans une démarche de prise en compte de l'environnement dans le développement de leur activité, et de les faire connaître. C'est un concours, avec constitution de dossier, sélection, puis examen par des jurys de professionnels du secteur environnemental, et des partenaires des Parcs tels que l'Ademe, EDF ou les agences de l'eau. Les Éco Trophées ne sont pas un simple label attribué aux entreprises par les Parcs. Il s'agit de véritables choix faits sur des projets exemplaires, parmi de nombreux autres. Cette notion d'exemplarité ne porte pas forcément sur la mise en œuvre d'actions complètement inédites de la part des entreprises lauréates, mais plutôt sur la démarche engagée par les chefs d'entreprises au regard de la taille de leur entreprise.

Le plus grand intérêt de cette opération est de toucher les entreprises qui n'ont pas encore engagé de démarches environnementales et de les inciter, par l'expérience, à le faire. L'orientation qui est privilégiée dans le choix des entreprises par les

jurys est clairement orientée sur trois axes : la performance économique, la prise en compte de l'environnement et l'engagement social. Cette approche transversale permet d'identifier des entreprises qui prennent en compte cette logique qui est celle du développement durable.

Le management environnemental

Aujourd'hui, la prise en compte de l'impact de l'activité économique sur l'environnement n'est plus seulement la décision d'un entrepreneur responsable, c'est de plus en plus une donnée concrète de la gestion des entreprises. Les réglementations, les exigences des clients professionnels et du public en général vont vers plus de respect de l'environnement, parce que les effets de l'activité économique sur la planète sont évidents, tant au niveau local qu'au niveau global. La crise pétrolière, les dérèglements climatiques et autres sécheresses ont précipité la prise de conscience collective, et désormais un pays comme le nôtre change progressivement les normes qui organisent le travail et la production de biens et de services, dans le cadre d'accords européens et mondiaux.

Oui, la gestion des entreprises doit évoluer, et considérer cette nouvelle donnée, non comme une pure et simple contrainte budgétaire, mais comme un nouveau poste modulable, évolutif, en un mot positif. Est-ce que dans une entreprise normalement constituée on se pose la question de savoir si la fonction "comptabilité" ou la fonction "gestion du personnel" constituent des contraintes budgétaires ? Justement, l'un des enjeux pour l'avenir des entreprises est leur capacité à intégrer l'environnement comme l'un des paramètres de leur stratégie, et non plus de le subir de façon négative au travers des contraintes d'une réglementation de plus en plus complexe. Ces réglementations s'appliqueront tôt ou tard, et il est vital pour certains secteurs d'activité de les anticiper le plus tôt possible.

Sous le vocable de "management environnemental" se développe une approche globale qui vise à intégrer la problématique environnementale dans l'ensemble des pratiques de l'entreprise et dans son système d'organisation et de fonctionnement. Le management environnemental prend ainsi en compte les consommations de matières premières, d'énergie et d'eau, les émissions atmosphériques, les rejets liquides, la pollution des sols, l'impact paysager, les risques, ainsi que la gestion des déchets. Cette approche volontaire qui vise à la fois la maîtrise des impacts environnementaux liés aux activités développées et celle des coûts associés,

constitue pour les entreprises un élément de compétitivité.

La finalité est d'améliorer la performance soit par une réduction des charges, soit par une augmentation de la productivité ce qui dans les deux cas permet à l'entreprise de créer de nouvelles richesses.

Les Parcs ne sont pas (que) des instruments de préservation, ils ont aussi un rôle économique

Les Parcs sont des espaces habités. Ce sont des communes regroupées autour d'une volonté collective de conjuguer développement économique et respect de l'environnement. Ces Parcs ne sont pas des réserves inhabitées où les activités humaines sont limitées voire interdites, mais au contraire des territoires plutôt vastes qui représentent 13 % du territoire national. Ce sont 3 689 communes où les gens vivent et travaillent. Si les Parcs sont des zones rurales, on y trouve cependant en nombre des industries, des services, souvent à la pointe de leur secteur et extrêmement compétitives. Un Parc a besoin de maintenir et de développer les activités économiques s'il veut maintenir son territoire vivant, un tissu social diversifié et un patrimoine bien entretenu.

En 2000, une enquête de la société Dun & Bradstreet portant sur 38 Parcs naturels régionaux (il en existe aujourd'hui 44) a établi qu'ils représentaient un chiffre d'affaires cumulé de 38 milliards d'euros. Ce chiffre additionnait les résultats de plus de 280 000 entreprises, employant près de 730 000 personnes. Si ces entreprises sont majoritairement petites, voire unipersonnelles, on trouve également de grandes entreprises dans certains PNR, et beaucoup ont été créés dans des régions où l'industrialisation a été importante, autour justement de la gestion de « l'après-industrie » (tels les Parcs du Pilat ou du Livradois-Forez, et des Boucles de la Seine Normande).

Les chargés de mission économie des Parcs sont là pour faciliter l'installation de nouveaux actifs en même temps qu'ils accompagnent les entrepreneurs déjà présents dans leur développement, en les incitant à évoluer vers un plus grand respect de l'environnement. Ce rôle de facilitateur, d'entremetteur économique se lit par exemple dans le travail du réseau Cap'Actif initié par le Parc Livradois-Forez. Le nouvel entrepreneur défriche souvent un domaine encore peu connu. Il combine artisanat, art et industrie. Il vient en famille chercher une qualité de vie.

Nombre de structures sont là pour l'accueillir : chambres consulaires, communautés de communes et Parc.

Pour simplifier la tâche, le Parc a souhaité rassembler toutes les structures d'accompagnement dans un même réseau. Il ne s'agit pas de proposer un guichet unique, mais d'adapter la prestation au plus près des besoins. Les PNR donnent tout son sens à l'idée de travail en réseau sur les questions économiques, et parce c'est aussi leur rôle, ils expérimentent des formes qui pourraient fonctionner dans d'autres espaces.

Le développement durable, des enjeux économiques autant qu'environnementaux

Protection de la nature, développement économique, démocratie participative, les Parcs ont bâti leur existence sur les trois piliers du développement durable. Tout ce travail a été mené à tâtons, souvent dans l'ombre. Depuis quarante ans, les Parcs expérimentent autour du développement, alors que la notion de développement durable elle-même a moins de vingt ans. Depuis leur création, ils tentent de trouver des solutions à des problèmes aussi divers que l'exode rural, la désindustrialisation, l'agriculture intensive, les nouveaux risques technologiques et le réchauffement planétaire. Parce que l'enjeu a d'abord été pour eux de maintenir les populations tout en faisant en sorte de limiter leur impact sur l'environnement, ils ont été placés au cœur de la réflexion qui est devenue un enjeu international. Et c'est justement dans cet "agir local" que les Parcs naturels régionaux excellent, et depuis longtemps.

Les animateurs des Parcs partent de l'évidence : quelles que soient les productions, le monde économique se nourrit de la nature, et pour autant il n'est pas question d'arrêter de produire. La question qui se pose aujourd'hui est de déterminer, dans un monde que nous savons fini, quelle est la pression optimale que peut exercer le monde économique sur les ressources naturelles afin d'assurer nos besoins tout en préservant au mieux la planète.

Les normes édictées par les institutions internationales, et que les entrepreneurs vont très bientôt devoir appliquer, ont entre autres fonctions de faire évoluer les habitudes de consommation et de production avant qu'elles ne deviennent des problèmes critiques. L'exemple de l'eau est saisissant : depuis plusieurs années, la réglementation se durcit, parce que la société le demande, et en même temps la qualité de la ressource baisse du fait de la pollution.

La production devient donc de plus en plus chère car les mesures de protection, de traitement et de recherche d'eau de qualité ont un coût, auquel s'ajoute celui de l'extension et de la réhabilitation des vieux réseaux. La sécheresse due au réchauffement climatique ne devrait pas arranger le problème. On peut retranscrire l'exemple sur les questions de consommation électrique, de production de déchets, etc. L'impact environnemental a toujours eu un coût, il augmente aujourd'hui de façon exponentielle, et le prévoir c'est tout simplement faire preuve de rationalité économique.

Bientôt, toute croissance devra être durable, les PNR sont tout simplement en avance

De par leur mission expérimentale, les Parcs ont acquis une intéressante expérience de l'action économique visant un développement durable. C'est précisément la situation décentralisée et locale de chaque Parc qui a donné à ce réseau son expertise sur des questions globales. Les enjeux économiques des Parcs ne sont pas si différents de ceux des autres milieux, les entreprises qui s'y développent sont très proches du reste du tissu de PME et TPE français. Et les normes du développement durable s'appliqueront à tous et pas seulement aux entrepreneurs des Parcs. Les zones urbaines qui concentrent l'activité économique concentrent surtout des entrepreneurs qui n'ont pour l'instant à peu près aucune conscience de leur impact environnemental, et du fait qu'il leur faut dès maintenant le réduire s'ils ne veulent pas le payer bientôt très cher.

Le modèle économique des Parcs, leur capacité à faire évoluer ensemble collectivités territoriales, entrepreneurs et associations, tout cela constitue un apport considérable à la compréhension pratique du développement durable à une échelle plus large. L'expérience des Parcs peut apporter beaucoup pour transformer d'autres territoires, urbains ou ruraux. La gestion de l'environnement, de l'incitation à la création d'entreprises, de l'accompagnement des entrepreneurs dans des démarches de développement durable concernent tout autant les grandes agglomérations que les campagnes françaises.

Changer de point de vue sur les zones rurales : le dynamisme économique des Régions existe, ce forum en est une preuve.

À l'heure où le modèle urbain s'avoue lui-même en crise, où de nombreuses expériences d'éloignements volontaires des grands centres s'avèrent être des succès, tant pour des particuliers et leurs familles que pour des entreprises de pointe, il est peut-être temps de changer de focale pour mieux voir la réalité des zones rurales.

À travers la question de ce qui est supportable ou non pour la planète sur laquelle nous vivons et travaillons, la campagne rappelle en quelque sorte à la ville que l'on ne peut pas envisager de développement futur sans adaptation à la nature.

En ramenant au cœur de la ville un principe de réalité en acte, le développement durable, les Parcs nous rappellent qu'une vision qui nierait à la fois l'existence économique des zones rurales, et l'importance des questions environnementales pour les villes, serait doublement aveugle et dangereuse. Il y a du développement économique dans les zones rurales, et dans les Parcs cette activité est envisagée comme une source de solutions pour rendre le développement économique plus responsable, plus sûr, en un mot plus durable, ici comme ailleurs.

Les entrepreneurs sélectionnés

Ballons des Vosges

3 éditions (2001/2003/2005)

2002/2004 : collectivités et associations

2006: Edition spéciale « agriculture »

VIVALE - 4 salariés (groupe Stihl Freres)

Fernand STIHLE

Etude, diagnostic, programmation, réalisation et suivi de systèmes de gestion technique et de surveillance pour l'automatisation intégrale des bâtiments **Réalisation primée** : conception et mise en service auprès des collectivités ou privés d'un système de gestion technique des bâtiments permettant de réaliser des économies d'énergies d'optimiser les coûts d'exploitation tout en assurant la sécurité des personnes

FAYMONT INDUSTRIE - 23 salariés

Philippe FESSLER

Fabrication de carrelés lamellés collés, tasseaux aboutés, panneaux lamellés **Réalisation primée** : Système de production de chaleur permettant l'utilisation des déchets bois en ménageant l'environnement dans des conditions optimales.

DAILLOT S.A. - 41 salariés

J.J. DAILLOT

Conception/fabrication de mobilier pédagogique pour lieux d'accueil collectifs des enfants **Réalisation primée** : Création d'une chaufferie bois à l'occasion de l'extension de l'entreprise ; aménagement et intégration paysagère de l'extension industrielle ; préservation du site patrimonial

KAYSERSBERG PACKAGING – 255 salariés

Fabrication de papier à partir de papiers et cartons de récupération **Réalisation primée** : Mise en place d'un système de cogénération au gaz, production d'énergie thermique et d'électricité par combustion de gaz naturel

Société FREUDENBERG-EVOLON - 42 salariés

Jahn UHLRICH

Fabrication de non tissé, filage nappage et liage par jet d'eau : tissu d'ameublement, essuyage ménager/industriel **Réalisation primée** : Conception et amélioration constante d'un procédé de fabrication répondant aux exigences environnementales et contribuant à la réalisation d'un produit économe en matières premières, en énergie

Pilat

4 éditions (1992/1994/1997/2003)

Société Nouvelle TOUILLEUX 7 salariés

Entreprise de mécanique générale et de précision **Réalisation primée** : Engagement dans le programme de formation-action de Dynamique de Progrès Environnemental du Parc du Pilat

SARL Béraud Cuisine - 30 salariés

M. BERAUD

Réalisation primée : Construction de sa chaufferie bois destinée au recyclage des déchets de bois.

Sté Montagnier Travaux Publics - 22 salariés

Jean-Paul MONTAGNIER

Réalisation primée : Broyage-concassage des déchets inertes du BTP + mise en place une plate forme d'accueil des déchets inertes de BTP ouverte aux entreprises locales.

Haut-Jura

1 édition (2005/2006)

En cours d'attribution des Eco trophées

Mobabois

Tournerie sur bois **Réalisation présentée** : Installation d'un système d'aspiration de copeaux et compactage par presse sous forme de briquettes et bûchettes

Loisy

Tournerie sur bois **Réalisation présentée** : Installation d'une chaudière à bois et création d'une aire de stockage des déchets de bois issus de la production.

Etablissements Beaud

Fournisseur de bois de chauffage

Réalisation présentée : Allume feu écologique dans des objectifs de recyclage des matières et disparition des émanations toxiques et d'incitation au travail social

Petiot

Entretien parcs et jardins/élagage **Réalisation présentée** : Soins aux arbres par perfusion sous écorce et utilisant des produits biologiques

CTS

Traitement de surface **Réalisation présentée** : Installation de traitement des COV (Composés Organo Volatils) par biofiltration permettant de limiter le plus possible leur émission. Engagement dans une certification ISO 14 001

UNT

Micro mécanique de précision **Réalisation présentée** : Système de décantation et de récupération des boues de tribofinition ainsi que d'un circuit d'eau fermé. Autres mesures visant à réduire des impacts sur l'environnement : récupération et retraitement des composés huileux, des déchets métalliques, nettoyage des filtres d'électroérosion

Signaux Girod

Signalisation/supports d'information **Réalisation présentée** : Gestion globale des déchets Mise en place d'une gestion globale des déchets (tri à la source, Valorisation, Prise en compte des conditions de travail, Optimisation du parc de conteneurs). Engagement dans une démarche de certification ISO 14 001

Sogestar

Prestataire d'activités de loisir **Réalisation présentée** : Identification et protection des zones de nidification du Lac des rouses (Installation de lignes d'eau à proximité des zones de nidification afin d'empêcher les nuisances et faire découvrir la richesse et la fragilité de son milieu). Engagement dans une démarche de certification ISO 14 001 après 9001

La Pessière

Constructions bois **Réalisation présentée** : Installation d'un générateur d'air chaud à alimentation automatique + valorisation de tous les déchets et amélioration des conditions de travail

Loire Anjou Touraine

4 éditions (1997/1999 /2001/2003)

Entreprise ROUSSELOT Extraits d'Anjou - 9 salariés.

Serge ROUSSELOT

Déshydratation et extraction de plantes médicinales **Réalisation primée** : Gestion, par lagunage, des effluents de l'activité de déshydratation et extraction de plantes médicinales

SARL THEODORE - 20 salariés

Jacqueline THEODORE

Gros œuvre en bâtiment, taille de pierres, maçonnerie, ravalements **Réalisation primée** : échafaudage accompagné d'un système d'épuration de l'air – filtration des poussières générées par le chantier de ravalement.

SA Hardouin-vannerie de Touraine - 9 salariés

(Lauréat 1999)

Jean-Pierre HARDOUIN

Vannerie et architecture végétale **Réalisation primée** : Diversification de l'activité traditionnelle par la conception et la mise en œuvre de techniques de génie végétal en osier dans des chantiers en espace naturel permettant maintien ou création d'écosystèmes

Carrosserie MAUPOINT - 5 salariés

(Lauréat 1997)

M. MAUPOINT

Réalisation primée : Maîtrise des rejets (hydrocarbures et solvants) et de la consommation énergétique avec investissement dans une 1/2 cabine de peinture. Différents investissements relatifs à l'hygiène et aux conditions de travail

FALIENOR - 38 salariés

Jean-Benoît PORTIER

Fabrication de supports de culture pour professionnels et amateurs. **Réalisation primée** : Utilisation de fibre de coco, alternative à tourbe et laines minérales, dans la fabrication de terreaux

Création de 18 emplois en 7 ans dont 1 poste qualité – environnement.

Société VILMORIN

(Lauréat 1998) - 350 salariés

Jean-Luc GOMILA

Production & commercialisation de semences potagères **Réalisation primée** : amélioration du traitement de tous les effluents de process

PPM S.A. GROUPE CHIMIREC (Lauréat 1997)

Frédéric REGUILLOT

Régénération de solvants usagers - 23 salariés

Réalisation primée : Système de piégeage des événements de stockage et de process et traitement par voie cryogénique permettant de préserver la qualité de l'air et les conditions de travail GAEC La Grande Prairie (Lauréat (1999)

MM. FONTAINE et ROUSSEAU

Elevage bovin et céréales **Réalisation primée** : Maintien d'un maillage bocager avec préservation d'essences locales et programme d'entretien de 14 km de haies et de 220 arbres isolés : sauvegarde de la biodiversité dans un secteur bocager qui a largement disparu aux alentours.

EAR Les pièces creuses

Philippe THOMAS

60 ha en agriculture bio (céréales et plantes fourragères) **Réalisation primée** : réintroduction de la culture de la luzerne et vente à des éleveurs en agriculture biologique

Exploitation individuelle en Agriculture Biologique

Eric DEVANT

100 ha de SAU tout herbe Elevage de génisses à viande + Vente de bois **Réalisation primée** : Création d'un atelier de vente directe

GAEC D'Asnières

Christian et Gérard BUTET

Elevage et cultures **Réalisation primée** : Mise en place de bandes enherbées sur près de 5 km de bords de rivière permettant ainsi une préservation de la qualité de l'eau

Exploitation Robert GIRARD (Lauréat 1998)

Céréales et semences de plein champ **Réalisation primée** : Conception et réalisation d'un appareil de traitement autonome et polyvalent conjuguant 2 opérations et permettant économie de temps et de moyens.

GAEC Le Grammont - 4 personnes

Joël DEVIJVER (Lauréat 1998)

Céréales et élevage **Réalisation primée** : Démarche globale avec pratiques respectueuses du sol (couvert végétal permanent, techniques culturales simplifiées, maîtrise des intrants) et préservation d'une roselière de 1 ha.

Exploitation Jacques LOISEAU (Lauréat 1998)

Maraîchage et fruits rouges **Réalisation primée** : Mise en œuvre d'une technique de greffage du concombre permettant d'éviter l'usage de produits chimiques dans la lutte contre une maladie du sol

EARL Biraud Fleurs (Lauréat 1999) - 3 personnes

M. BIRAUD

Production et vente de fleurs coupées **Réalisation primée** : Investissement dans une machine à vapeur pour effectuer un traitement thermique du sol dans les serres, évitant ainsi l'utilisation de bromure de méthyle qui peut entraîner une pollution de l'eau

Exploitation Désiré MOSSET (Lauréat 1999)

Elevage bovin **Réalisation primée** : Maintien de prairie naturelles depuis plus de 10 ans (site NATURA 2000 avec élevage bovin en plein air

Monts d'Ardèche

1 édition (2005)

Menuiserie ébénisterie Eric ANTOULY

Réalisation primée : Installation d'une chaufferie au bois déchiqueté et d'un réseau de chaleur, valorisant les déchets de l'entreprise en énergie.

Artisan papetier d'art Helmut FRERICK

Réalisation primée : Fabrication de luminaires végétaux à partir de déchets de taille d'arbres.

Le Moulin de Vincent VIOLETTE

Réalisation présentée : Création d'un moulin à huile et relance de l'activité, valorisant une production d'olives locales

Imprimerie Cévenole

Stéphane VOLLE

Réalisation présentée : Collecte et élimination des déchets dans le cadre de la démarche Imprim'Vert Rhône-Alpes

Exploitation Michel VIGOUROUX

Réalisation primée : réhabilitation d'un pigeonnier et d'un ensemble paysager, valorisant un cépage ancien le chatus cultivé sur terrasses

Hôtel-Restaurant le Tanargue

Evelyne et Jean-Luc ROUX-COSTE

Réalisation présentée : réhabilitation et restauration de murailles en pierre sèche

Ecurie des Amareyres

Caroline BARDINE

Réalisation présentée : réhabilitation de prairies, recyclage des déchets et intégration paysagère des bâtiments

Union des métiers de l'industrie hôtelière de l'Ardèche - Trentaine de restaurateurs sur le Parc

Réalisation présentée : Collecte des huiles de fritures pour leur recyclage**Marais du Cotentin et du Bessin**

2 éditions (2003/2005)

Société Normande de Récupération des Lubrifiants – 2 personnes

Réalisation primée : Ramasseur agréé de lubrifiants usagés sur la Basse-Normandie

SARL Eude Mickaël (Lauréat 2003) – 6 salariés

Etude et pose d'installation de chauffage utilisant des énergies renouvelables **Réalisation primée** : Démarche d'étude préalable et de promotion des ENR (solaire, pompe à chaleur) – 10 réalisations

EURL Euro Calisce – 5 salariés

Valorisation des déchets, élagages avec des produits brevetés pour l'utilisation en combustible ou cloisons ignifugées **Réalisation primée** : Elagage avec des techniques de taille douce des arbres remarquables, valorisation des déchets bois.+ prise en compte du comportement du bois au moment de la coupe

Laudescher SAS (Lauréat 2003) 35 salariés

Fabrication et distribution de panneaux, plafonds, claustras en bois massif **Réalisation primée** : Stratégie globale en matière d'environnement (intégration paysagère, valorisation des déchets en combustible + Proposition d'une essence de bois éco-certifié)

Exploitation laitière

Hubert ANGOT - 1 salarié (Lauréat 2003)

Réalisation primée : Acquisition de matériel d'entretien de l'espace adapté aux zones humides

GAEC de la Réauté

M. et Mme Noël Lefevre

Réalisation primée : Mise en place de panneaux solaires sur un gîte rural et labellisation gîte Panda avec le WWF en cours. Installation d'une chaudière bois déchiqueté pour valoriser l'entretien des haies bocagères et la production d'eau pour les besoins de l'exploitation

Livradois-Forez

1 édition (2005)

Ebénisterie-cuisineiste 7 emplois

M. CUSSONNET

Réalisation primée : Valorisation des déchets de copeaux de bois en briquettes servant de combustible.

Générale de découpage - Groupe Tarrerias Bonjean
80 emplois

Stéphane GUILLAUMONT

Coutellerie, découpage emboutissage, découpe laser, traitement thermique, usinage, polissage, plasturgie. **Réalisation primée** : Mise en place d'un système de traitement des eaux de process en circuit fermé permettant de diminuer les consommations et rejets d'eau

Kappa Dore Emballage

Jean Claude LARANJO

Fabrication de carton **Réalisation primée** : Certification et installation d'un système de refroidissement en circuit fermé

Hôtel-restaurant Au Pont de Raffiny - 4 emplois

M & Mme BEAUDOUX

Réalisation primée : Mise en place de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire permettant une économie de consommation de gaz propane

Boucles de la Seine Normandie

3 éditions (2001/2003/2005)

Garage Delettre

M. DELETTRE

Réalisation primée : Prédiagnostic environnemental. Mise en place récente d'une nouvelle cabine de peinture utilisant des solvants à l'eau

AXALTO

M. ARRONDEAU

Fabrication de cartes à puces **Réalisation primée** : Acquisition d'une voiture hybride (moteur électrique/essence) pour les déplacements professionnels plus d'utilisation de produits d'entretien nocifs pour l'environnement. Nombreuses sessions de sensibilisation auprès du personnel

Exploitation Philippe SELLIER

Réalisation primée : Exploitation de 121 ha de prairies humides situées en Natura 2000 valorisée par un troupeau de charolais. Les animaux sont entièrement nourris à l'herbe. Aucun achat d'aliment ou d'engrais n'est effectué. Signature d'un CTE

Chambres d'hôtes « La Charretterie »

Mme GUILLY

Réalisation primée : Choix de matériaux utilisés pour la restauration de cette ancienne charretterie (silex, briques, colombages, torchis) Aménagement d'une mare, d'un pâturage pour ses ânes, et verger. Observation de la nature, récupération des eaux de pluies, utilisation énergies renouvelables

Haute Vallée de Chevreuse

1 édition (2005)

+ catégorie Associations et collectivités

Jardinerie de Chevreuse

Christian DE GOUCUFF

Commerce de produits de jardin – 29 salariés

Réalisation primée : Gestion des déchets; récupération des produits phytosanitaires usagés ; vente de semences et de produits bio ; intégration paysagère de la jardinerie sur son site; récupération des eaux de pluies ; partenariat avec les associations en lien avec la nature ; communication aux clients en faveur de l'environnement ; mise en avant des produits naturels dans le magasin

Agence de presse - 1 pers

Patrick BLANC

Réalisation primée : Création et gestion d'un éco-bureau pour y installer son activité

SNECMA Services

Yves GROS (Directeur Etablissement)

Maintenance et réparation de moteurs d'avions (2800 sal) **Réalisation primée** : Industrie-Riverains
« créer relations pour mieux vivre ensemble »

Ferme du Champart Christophe VALLON

2 salariés

Réalisation primée : Utilisation compost déchets verts pour la fertilisation des terres

Hôtel de la Chapelle

3 salariés

Céline SAIDI

Réalisation primée : Gestion intégrée de l'environnement et renforcement u lien avec le territoire (valorisation du patrimoine bâti et découverte du Parc).